



# Retrait de la « réforme » Darcos des lycées !

## Restitution des postes supprimés

### Pour un budget à la hauteur des besoins

Le ministre Darcos a annoncé une « réforme » du lycée dont la première étape, la nouvelle 2<sup>nd</sup>e, doit entrer en vigueur dès septembre 2009.

Les informations tombent au compte goutte et sous la pression (annonces plus précises de Darcos, le 21 octobre, comme réponse à la manifestation du 19), mais le ministère maintient le flou sur ce que sera la prochaine rentrée. Flou d'autant plus inquiétant que les élèves vont devoir choisir leurs modules de 2<sup>nd</sup>e sans connaître la maquette des classes de 1<sup>ère</sup> et Terminales et celle du Bac.

L'annonce faite le 21 octobre est différente de la maquette initiale (retour de l'histoire-géo et des « sciences » dans les enseignements obligatoires, augmentation du nombre d'heures de cours pour les élèves, ...) à la suite des protestations des personnels, des syndicats et des associations professionnelles (profs d'histoire-géo, SVT, SES, ...). Preuve que nous pouvons faire reculer le gouvernement.

Pour faire reculer le gouvernement, la mobilisation est indispensable.

**Tous en grève  
le 20 novembre**

#### Moins d'heures de cours

##### = des milliers de postes supprimés

Darcos a annoncé que la seconde sera composée de trois grands ensembles : « des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures, 6 heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules ainsi qu'un accompagnement personnalisé de 3 heures hebdomadaires. » (voir tableau ci-dessous)

► Aujourd'hui un élève de seconde générale et technologique a 30 ou 31 heures de cours auquel s'ajoute souvent la LV2 comme option facultative.

► Avec la réforme, le nombre d'heures de cours serait ramené à 27 heures.

► 3 heures seraient consacrées à "l'accompagnement" qui pour être assuré par des non enseignants.

► dans les annonces ministérielles, les dédoublements, l'ECJS et les TP ont disparu, ce qui représente jusqu'à 13,5 heures-professeurs par classe de seconde, sans parler des classes technologiques

#### Flexibilité géographique / disciplinaire ou annualisation du temps de travail ?

L'organisation de l'année en semestre est incompatible avec nos conditions de travail actuelles.

Un enseignant dont le module n'aura aucun élève inscrit au 2<sup>nd</sup> semestre devra-t-il compléter son service dans un autre établissement ou en faisant de « l'accompagnement » ou

une autre discipline ?

Aux problèmes posés par la « modularité », il y a deux réponses possibles : la flexibilité géographique / disciplinaire ou l'annualisation du temps de travail (malgré les « garanties » de Darcos). Sinon il sera impossible de gérer cette nouvelle organisation. Comment un enseignant pourrait avoir un emploi du temps identique toute l'année scolaire si son module est « boudé » par les élèves.

#### Des disciplines menacées ?

Sous la pression, Darcos a du intégrer les « sciences expérimentales » dans les enseignements obligatoires mais la dénomination choisie n'est pas innocente : en ne parlant ni de physique-chimie ni de SVT, on peut imaginer un regroupement des deux.

On peut aussi s'interroger sur qui devra enseigner « informatique et société numérique » (sic), une discipline qui ne correspond à aucune discipline de recrutement. Si ce module est offert aux élèves en septembre, qui va l'enseigner ? des volontaires ? des collègues en sous-service qui ne souhaitent pas compléter dans un autre établissement ?

Les disciplines sont également menacées car le nombre d'heure/élève devient ridicule : 3 heures de français (au lieu de 4h30) et de mathématiques (au lieu de 4). Comment continuer à transmettre des savoir et des savoir-faire avec des volumes horaires si faibles ?

Pour les enseignements technologiques, la situation devient critique : en hôtellerie par exemple, on passe d'une 10aine d'heures d'enseignement technologique à un ou deux modules semestriels; ... La « réforme » Darcos du lycée ne peut donc se traduire que par une mise à mort des sections technologiques.

#### Une charge de travail alourdie

Le tout s'accompagne d'un alourdissement certain de la charge de travail : le nombre de classe par prof va augmenter, il faudra organiser « l'accompagnement » (puis sans doute « évaluer » sa « réussite ») mais également assister non plus à 3 conseils de classe mais à deux conseils de mi-semestre et à deux conseils de fin de semestre.

De plus, avec « l'accompagnement personnalisé » et la « semaine de bilan et d'orientation », les missions des enseignants sont profondément bouleversées : ils devront assurer des enseignements « pluridisciplinaires » et assumer les tâches des COPsy (qui dans le projet sont amenés à disparaître à court terme).

#### La casse du bac comme diplôme national

Le fonctionnement modulaire est, incompatible avec le bac comme examen ponctuel, terminal, anonyme, national tel que nous le connaissons.

Durant le cycle terminal (première et terminale), 36 modules semestriels différents seront proposés aux élèves. Il sera

donc quasi impossible de maintenir le baccalauréat comme nous le connaissons : chaque module risque d'être évalué de manière indépendante avec un CCF (Contrôle en cours de formation).

### Le seule négociation, c'est la lutte !

Cette nouvelle « réforme » doit être combattue. Les prétendus « reculs » de Darcos ne sont qu'une façon de temporiser. Ce n'est qu'un sursis. Il ne peut y avoir pour une organisation syndicale digne de ce nom aucune connivence avec le gouvernement, sous prétexte de « négociations ».

## Nous revendiquons

- le rétablissement des postes supprimés,
- la défense des statuts de 1950 pour les certifiés et les agrégés et de 1992 pour les professeurs de lycée

### professionnel

- un traitement à égalité des voies, des filières et des disciplines,
- un véritable travail d'équipe des personnels éducatifs donc l'attribution d'heures de concertation reconnue dans leurs emplois du temps, y compris un travail en commun avec les professionnels de l'orientation,
- l'équilibre entre la transmission des savoirs et des savoir faire, la reconnaissance du rôle d'éducation des personnels enseignants intégré dans un temps de travail réduit,
- une intervention sur de petits groupes d'élèves dans le cadre d'enseignements spécifiques,
- des horaires qui ne soient pas réduits à du disciplinaire mais qui puissent inclure méthodologie, pratiques pédagogiques innovantes,
- des moyens supplémentaires dans établissements ZEP, ruraux...

## Structure des nouvelles Secondes – Programme hebdomadaire 30 heures

### Tronc commun – Enseignements généraux obligatoires : 21 heures

Français	Mathématiques	Histoire-géographie	Sciences expérimentales (physique-chimie et biologie)	LV 1	LV 2	EPS
----------	---------------	---------------------	--	------	------	-----

+

### Options au choix - 2 modules semestriels de 3 heures choisis au sein des 4 dominantes : 6 heures

Dominante « Humanités »	Dominante « Sciences »	Dominante « Sciences de la société »	Dominante « Technologies »
Modules au choix : - littérature française - langues et culture de l'antiquité : latin, grec - Langues vivantes étrangères ou régionales - Arts et histoire des arts	Modules au choix : - Mathématiques - Physique-chimie - Sciences de la vie et de la terre - Informatique et société numérique	Modules au choix : - Sciences économiques et sociales - Initiation aux sciences de gestion - Histoire et géographie	Modules aux choix : - Initiation aux sciences de l'ingénieur et de la production - Initiation aux sciences médico-sociales - Techniques d'atelier et de laboratoire - Design - Initiation aux technologies de l'hôtellerie et de la restauration - Activités physiques et sportives

+

Accompagnement personnalisé : 3 heures / Remise à niveau, travaux interdisciplinaires ou aide à l'orientation.

+ 1 semaine de « bilan et orientation » entre les deux semestres + 4 conseils de classe

## Collèges, concours, ... De nombreuses inquiétudes

*Même si aujourd'hui, l'attention se concentre sur la « réforme » du lycée, le gouvernement poursuit son oeuvre de destruction dans de nombreux autres domaines. Cette politique suscite de nombreuses oppositions, non seulement des organisations syndicales mais aussi des associations professionnelles. Nous reprenons ci-dessous des extraits de l'éditorial de J. Portes dans la revue de l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie du mois de novembre.*

### La réforme des collèges

En collège, les nouveaux programmes s'appliquent dès la rentrée 2009 ; leur contenu peut à la rigueur convenir, mais leur présentation dans le B.O. du 26 août 2008 ne comporte aucune mention d'horaires. Il est seulement indiqué la répartition faite en parts consacrés à telle ou telle question (10% pour l'Orient ancien, 25% pour la naissance du christianisme etc.), ce qui permet de leur consacrer un nombre d'heures variable, selon le ministère ou selon les rectorats ou les chefs d'établissement. Ainsi est laissé aux professeurs le soin de gérer au mieux la pénurie des heures. Car une telle disposition ouvre la voie à une possible réduction du temps d'enseignement. Nous demandons des garanties précises sur cette question qui conditionne notre capacité de transmission.

### La réforme des concours

Au lieu de la précipitation, nous demandons un temps de réflexion et de concertation plus important. Nous ne voulons pas d'une formation au rabais pour le recrutement des professeurs du second degré, mais nous exigeons une formation disciplinaire de qualité scientifique pour le CAPES. (...) Deux exigences concrètes : que les questions soient enseignées dans le cadre de la préparation aux concours par des universitaires ou des chercheurs ! Qu'un stage en responsabilité soit organisée pour tous les étudiants reçus au CAPES ! (...)

Une fois de plus se révèlent les lacunes des responsables administratifs, des technocrates qui agissent dans la précipitation selon des consignes budgétaires ou politiques avec un seul objectif principal, avec une seule idée, une idée fixe sans voir les effets secondaires à plus ou long terme, les compatibles et les incompatibles, les bénéfiques et les pervers, car ces mesures par définition s'insèrent dans un ensemble. Le risque est grand d'un appauvrissement général de la formation des maîtres, ce qui compromettrait très gravement l'avenir.